

Communiqué de presse

Inauguration du label Bistrot de Pays au café-restaurant "Le Presbytère" à Calce (Pyrénées-Orientales)

Calce, le 17 octobre 2024 – Ce matin, le café-restaurant "Le Presbytère" à Calce a officiellement rejoint le réseau des Bistrots de Pays. L'événement s'est déroulé en présence de nombreuses personnalités marquant une étape importante pour la commune et le territoire des Pyrénées-Orientales.



De droite à gauche : Bastien Giraud (Directeur de la Fédération Nationale des Bistrots de Pays), Brice SANNAC (président de l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie des Pyrénées-Orientales), Laurent Gauze (président de la CCI des Pyrénées-Orientales), Hermeline Malherbe (Présidente du Département des Pyrénées-Orientales), Mireille Rullaud (adjointe au maire de Calce), Laurent Carrera (gérant du Bistrot de Pays le Presbytère à Calce), Bruno Valiente (maire de Calce), et Anna (compagne de Laurent Carrera et gérante du Bistrot de Pays le Presbytère à Calce).

Un label au service de l'œnotourisme et des habitants

Dans son discours, la Présidente du Département des Pyrénées-Orientales Hermeline Malherbe, a salué l'importance de l'œnotourisme à Calce, haut lieu de la viticulture dans la région. Elle a souligné le rôle majeur que joue le label Bistrot de Pays dans l'attractivité du territoire, non seulement pour les visiteurs mais aussi pour les habitants.

Les Pyrénées-Orientales situées au cœur du triangle Toulouse-Montpellier-Barcelone, s'imposent comme une destination touristique et de loisirs de premier plan. La Présidente a également réaffirmé le soutien continu du Département aux communes pour la rénovation du patrimoine bâti.

Un gérant humble et engagé

Laurent Carrera, le gérant du Bistrot de Pays, a pris la parole avec une grande humilité. Il a expliqué que le bistrot est bien plus qu'un simple commerce, mais un projet collectif qui dépasse les gérants

eux-mêmes. Ceux-ci sont seulement de passage pour animer et faire vivre l'esprit convivial de ce lieu, un esprit qu'il souhaite voir perdurer pour les générations à venir.

Retour sur l'histoire du Presbytère

Mireille Rullaud, adjointe au maire de Calce, a rappelé l'histoire du bistrot. "Le Presbytère", qui a pris place dans l'ancien foyer rural, était autrefois un lieu où les Calcetais se retrouvaient le dimanche pour refaire le monde autour d'un verre. En 1998, avec l'absence de tout commerce dans la commune, le conseil municipal de l'époque a décidé de réhabiliter le bâtiment pour y créer un multi-services. Au fil des ans, différents gérants ont pris possession des lieux, chacun apportant sa touche personnelle, mais toujours avec cette même volonté de faire du bistrot un lieu convivial, empreint de rires et d'échanges intergénérationnels. En 2018, Laurent et Anna ont repris l'établissement, apportant leur expérience acquise dans des restaurants renommés à travers la France et l'Europe. Lors de la dernière mise en concurrence en 2023, les élus ont souhaité intégrer "Le Presbytère" dans le réseau Bistrot de Pays, afin de renforcer les valeurs de proximité et de convivialité.

Lien entre vie locale et œnotourisme

Le président de l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) des Pyrénées-Orientales, Brice SANNAC, et le président de la CCI des Pyrénées-Orientales, Laurent Gauze ont ensuite pris la parole en soulignant l'importance des bistrots pour le lien social. Le bistrot devient un lieu central, facilitant les rencontres et les échanges entre locaux et visiteurs, notamment autour des richesses viticoles du territoire.

Développement du réseau Bistrot de Pays

Bastien Giraud, Directeur de la Fédération Nationale des Bistrots de Pays, a dressé un bilan du réseau, qui compte aujourd'hui 130 établissements labellisés à travers la France, dont 17 en Occitanie. Il a rappelé que les Pyrénées-Orientales furent l'un des premiers départements à déployer ce label hors Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec Christian Bourquin comme président du Département à l'époque. L'objectif principal du label est de maintenir ou de recréer du lien social dans les villages en s'appuyant sur le bistrot. Soutenue par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), la fédération lance un appel à candidatures pour sélectionner 30 nouveaux bistrots en 2025, qui auront l'opportunité d'être présentés dans le prochain guide national.

Des chiffres qui interrogent

Enfin, un rappel de la dernière étude menée par l'ANCT : aujourd'hui, 87 % des communes rurales en France n'ont plus de bistrot, et trois quarts d'entre elles ne possèdent plus de restaurant. Face à cette situation, le label Bistrot de Pays s'impose comme une solution pour redynamiser les villages et recréer du lien social.

Pour plus d'informations :

Contact Presse

Elodie Laffitte

Elodie.laffitte@bistrotdepays.com

07 50 21 92 78

Fédération Nationale des Bistrots de Pays



bistrôt
de pays
La nouvelle édition